

27 avril 2010 | Le Droit | BIANCABIANCAPAQUETTE PAQUETTE Collaborationcollaboration spéciale

Le Jour des Franco-Ontariens officialisé par Queen's Park

Le 25 septembre ne sera toutefois pas accompagné d'un congé férié en Ontario

Le 25 septembre est dorénavant le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes.

Le projet de loi avait d'abord été proposé par l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO), puis repris par la ministre déléguée aux Affaires Francophones, Madeleine Meilleur, et finalement, adopté à l'unanimité par le gouvernement et tous les partis de l'opposition, à l'Assemblée législative, hier après-midi.

« L'adoption de cette journée provinciale est très symbolique et significative pour les Franco-Ontariens. Chaque année, le 25 septembre, on pourra célébrer, tous ensemble, la contribution de la communauté francophone à notre province », s'est réjouie Mme Meilleur.

« C'est une belle reconnaissance officielle de la part du gouvernement. Les Franco-Ontariens ont contribué à l'essor de notre province et il est bien de les reconnaître. C'est un moment historique qui était très attendu », a déclaré la présidente de l'AFO, Mariette Carrier-Fraser qui s'était déplacée à Queen's Park pour l'annonce de cette bonne nouvelle.

Pas de congé férié

Contrairement à la Fête des Acadiens le 15 août et à la Fête nationale du Québec le 24 juin, le Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariens n'est pas un congé férié. Par contre, plusieurs croient qu'il s'agit d'une bonne chose.

« Nous n'avons pas demandé de congé associé à cette journée provinciale parce que les jeunes s'identifient à ce drapeau et à cette journée. Les festivités ont lieu dans les écoles, et non dans les familles. Ce sera une belle journée pour s'afficher sur la place publique », a expliqué Mme Carrier-Fraser.

Festivités prévues

Plusieurs festivités sont à prévoir pour le 25 septembre. Près de 600000 francophones habitent en Ontario. Il s'agit de la plus grande communauté de francophones à l'extérieur du Québec.

« Ce sera la journée idéale pour se rallier, se miroiter et mettre en évidence l'amélioration et les progrès qu'il y a eus pour le français dans la région », a avancé le député libéral fédéral d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger.

« C'est une journée de sensibilisation à la situation des Franco-Ontariens dans laquelle nous pourrions avoir des festivités, surtout au niveau scolaire. La journée a une plus grande importance parce qu'elle est la même que la journée du drapeau franco-ontarien », a indiqué Rolande Faucher qui est une femme engagée dans la communauté francophone de la région de la capitale nationale.

Le 25 septembre prochain, le drapeau franco-ontarien fêtera ses 35 ans tandis que l'année 2010 marque le 400e anniversaire de la présence des francophones en Ontario.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

La Journée des Franco-Ontariens est créée

Mise à jour le lundi 26 avril 2010 à 16 h 45

[Commenter \(6\)](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)

[Imprimer](#)



(archives)

Le projet de loi visant à faire du 25 septembre la Journée des Franco-Ontariens a été adopté à l'unanimité en troisième lecture lundi à Queen's Park.

La ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur, précise toutefois qu'il est hors de question que cette journée soit fériée comme le proposait une députée néo-démocrate. La ministre Meilleur juge qu'il est préférable que les élèves francophones puissent célébrer ensemble

cette journée comme ils le faisaient depuis quelques années à cette date pour le drapeau. Mme Meilleur indique aussi que la création d'un nouveau congé férié aurait des répercussions économiques auprès des employeurs.

Le 25 septembre coïncide avec l'anniversaire du drapeau franco-ontarien. Son créateur, Géatán Gervais, était présent à Queen's Park et il confie que les célébrations lui font chaud au cœur.

L'ancienne présidente de SOS Montfort, Gisèle Lalonde, se réjouit que la date du 25 septembre ait été retenue: « Je pense que ça créé un symbole extraordinaire. Une minorité a toujours besoin de symboles, mais avoir une fête, on voit ce que ça donne aux Acadiens. »

La présidente de l'ACFO du Grand Sudbury, Lyse Lamothe, croit que la journée permettra la mise en valeur des Franco-Ontariens des 400 dernières années.

Vers une lutte

Cependant, les francophones de l'Ontario se préparent quand même à une bataille au gouvernement de l'Ontario. La province s'apprête à adopter cette semaine sa réforme scolaire, qui obligera les écoles à s'occuper des enfants avant et après les heures de classe. Les conseils scolaires français seront donc contraints d'annuler leurs contrats avec les garderies, qui offrent déjà ce service.

Le président de l'Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens (AEFO), Benoit Mercier, prévient que cette réforme « pourrait venir effriter nos écoles de langue française. » Il réclame que le gouvernement permette la poursuite de cette collaboration dans les écoles françaises.

27 avril 2010 | Le Droit | TOMMYTOMMYCHOUINARD CHOUINARD LaLaPresse Presse

Tony Tomassi change les règles

QUÉBEC — Le ministre de la Famille ne choisira plus lui-même les garderies qui obtiennent de nouvelles places subventionnées. Sur la sellette depuis des mois en raison des allégations de favoritisme du PQ, Tony Tomassi promet maintenant de suivre les recommandations de comités régionaux pour l'attribution des places à 7\$.



LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Tomassi n'a pas voulu identifier de failles au processus centralisé mis en place par Michelle Courchesne, mais a admis que « tout système est perfectible ».

En conférence de presse hier, le ministre a annoncé une série de mesures visant entre autres à resserrer le processus d'attribution des places.

Son prédécesseur, Michelle Courchesne, avait modifié ce processus en 2008, lors de l'appel de projets pour l'octroi de 18000 nouvelles places. Elle s'était arrogée le pouvoir de sélectionner les garderies qui obtiennent des places, à partir des évaluations faites par ses fonctionnaires. L'Association québécoise des centres de la petite enfance et celles des garderies privées avaient dénoncé le manque de transparence du processus.

Tony Tomassi a finalement décidé de réintroduire une consultation régionale. Des comités composés de « partenaires régionaux » — des représentants des conférences régionales des élus, des commissions scolaires, des CLSC, des garderies privées et publiques, de différents ministères, par exemple — feront un choix parmi les projets déposés et jugés recevables par le ministère. « Je n'irai pas à l'encontre des recommandations des gens du milieu », s'est engagé le ministre Tomassi. Il a souligné que « les recommandations devront se faire sur la base des priorités de développement qui auront été clairement établies et largement diffusées par le ministère ».

Hier, le ministre n'a pas voulu identifier les lacunes du processus mis en place par Mme Courchesne, se contentant de dire que « tout système est perfectible ».

La nouvelle façon de faire sera mise en application très bientôt. Car des 18 000 places attribuées en 2008, 700 ne peuvent se concrétiser selon les modalités et les échéanciers fixés par le ministère. Un nouvel appel de projets sera lancé pour les redistribuer.

Le gouvernement Charest a également promis l'octroi de 15 000 nouvelles places subventionnées d'ici la fin de son mandat : 70 % seront données à des CPE et des garderies en milieu familial, 30% à des garderies privées. De nouvelles exigences s'appliqueront, comme la présentation d'un programme éducatif et la divulgation des actionnaires dans le cas d'une entreprise privée. Québec veut obtenir la garantie que l'entreprise « existe réellement et a pignon sur rue ». « On veut s'assurer que ce soit avec ces mêmes actionnaires que l'entreprise réalise le projet, obtienne ensuite le permis et signe l'entente de subvention », a ajouté M. Tomassi, répondant ainsi aux allégations relatives à l'existence d'un marché secondaire de revente de permis de garderie.

D'ailleurs, le ministre renforce les sanctions en matière de surfacturation. Une garderie délinquante devra désormais rembourser aux parents les sommes perçues illégalement. Le ministère a toujours le pouvoir de diminuer ou de suspendre la subvention. Le nombre d'inspecteurs du ministère passera de 18 à 58.

Québec envisage de ne pas octroyer de nouvelles places subventionnées pendant une période maximale de cinq ans à un service de garde qui commet des infractions liées à la tarification, à l'hygiène ou aux normes de sécurité.

Tony Tomassi a également annoncé qu'une directive sera présentée d'ici la fin juin afin d'interdire « toute activité ayant pour objectif l'apprentissage d'une croyance, d'un dogme ou de la pratique d'une religion spécifique ». Les garderies qui ne s'y conforment pas seront privées de subventions.

Pour le Parti québécois, Tony Tomassi fait « une volte-face spectaculaire ». « Par les mesures qu'il a annoncées, il fait un aveu de culpabilité. Il a fait la démonstration que le processus d'attribution des places en 2008 était vicié », a affirmé le député Nicolas Girard.

Selon lui, le Vérificateur général doit mener une enquête sur le « scandale des garderies libérales ». Depuis décembre, M. Girard accuse le gouvernement Charest de favoritisme à l'égard de donateurs libéraux dont des organisateurs et des proches de M. Tomassi — dans l'octroi des nouvelles places subventionnées. Il réclame la démission du ministre car celui-ci « n'a plus aucune crédibilité », lui qui disait jusqu'à tout récemment que le processus d'attribution des places en 2008 avait été « rigoureux ».

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

À l'instar de l'ancien maire, près de 60% des Gatinois sont favorables à ce procédé

Yves Ducharme appuie la fluoruration



PATRICK DUQUETTE
pduquette@ledroit.com

L'ancien maire Yves Ducharme s'est prononcé hier en faveur de la fluoruration de l'eau potable à Gatineau, un dossier auquel le conseil municipal s'apprete à tourner le dos.

Dans une lettre au *Droit*, M. Ducharme reprend à son compte les arguments en faveur de la fluoruration, un procédé largement approuvé par la communauté scientifique. En entrevue, il s'est montré cinglant, reprochant au conseil municipal de vouloir balayer la fluoruration sous le tapis.

L'intervention de l'ancien maire Ducharme survient à moins d'une semaine du dépôt d'un important rapport sur la fluoruration au conseil municipal de Gatineau. Au Québec, la décision de fluorurer l'eau potable revient aux munici-

Yves Ducharme invite plutôt le conseil municipal «à prendre ses responsabilités», en rendant public le contenu du rapport de la commission Gatineau, ville en santé. «Je veux entendre les élus là-dessus. Ils logent où et pourquoi. Comment vont-ils tasser tout ce qui a été dit en faveur de la fluoruration?» demande M. Ducharme.

À Gatineau, la Direction de la santé publique de l'Outaouais recommande de fluorurer l'eau potable, afin de réduire la carie dentaire de 33 à 40%. La quantité de fluor ajoutée à l'eau potable représente à peine une goutte d'eau dans une baignoire, font-ils valoir, et est sans danger pour la santé humaine. «Ne pas avoir accès à une mesure reconnue et recommandée par les plus hautes instances de santé du monde entier, et entièrement payée par le gouvernement du Québec, est inadmissible», insiste M. Ducharme.

«Charlatans»

L'ancien maire trouve que le débat sur la fluoruration «ne vole pas haut» à Gatineau où il suffit



Yves Ducharme

scientifique.

«Ce que je déplore, c'est qu'on accorde autant d'importance aux charlatans qu'à ceux qui devraient normalement bénéficier d'une oreille attentive. Un moment donné, il faut que tu sois capable de regarder les faits, les résultats, et qui a pris position. Les médecins, les chirurgiens, les biologistes, et bien, je vais leur donner

Yves Ducharme

plus de crédibilité.»

Au maire Bureau qui affirme que la fluoruration est un dossier de santé et relève du gouvernement provincial, Yves Ducharme a une réplique toute prête. Quand il a été

question de bannir la malbouffe des arénas, le conseil municipal était prêt à aller de l'avant, a rappelé M. Ducharme. Et voilà quelques semaines, le maire Bureau s'est engagé, en conférence de presse, à adopter une mesure par année pour inciter la population à se mettre en forme.

«La santé publique, tu y crois ou tu n'y crois pas. Quand on va jusqu'à interdire la vente de certains produits dans des équipements municipaux comme les arénas, et bien, on va loin. On impose un choix», laisse-t-il tomber.

Sondage

Les partisans de la fluoruration ont donné l'impression de vouloir monter au front hier. La Direction de la santé publique de l'Outaouais a publié un sondage réalisé du 19

au 22 avril. Les Gatinois se disent favorables à la fluoruration de l'eau dans une proportion de 58%, alors que 26% s'y opposent, et 17% sont indécis. Les résultats sont similaires à ceux d'un autre sondage réalisé il y a deux ans.

La fluoruration est répandue dans plusieurs provinces canadiennes et aux États-Unis. Mais elle demeure contestée au Québec où seulement 3% de la population a accès à de l'eau fluorée. Des villes québécoises ont même cessé de fluorurer ces dernières années. À Gatineau, deux membres du conseil municipal sont en faveur de la fluoruration: Maxime Pedneaud-Jobin et Pierre Phillon, président déchu de la commission Gatineau, ville en santé.

«Ne pas avoir accès à une mesure reconnue et recommandée par les plus hautes instances de santé du monde entier, et entièrement payée par le gouvernement du Québec, est inadmissible.»

cipalités qui sont propriétaires des réseaux d'aqueducs. Hostile au fluor, le maire Marc Bureau a annoncé son intention de recevoir le rapport sur la fluoruration à huis clos, sans même en débattre.

au «dernier des charlatans de crier au loup» pour semer le doute. M. Ducharme fait référence à Gilles Parent, un diplômé en naturopathie et coauteur du livre *La fluoruration, autopsie d'une erreur*

Le naturopathe était à Gatineau hier pour participer à une conférence

La fluoruration, un «crime contre l'humanité» – Gilles Parent

CATHERINE LAMONTAGNE
clamontagne@ledroit.com

Alors que près de 60% des Gatinois se disent en faveur de la fluoruration de l'eau, le naturopathe Gilles Parent persiste et signe: le fluor est un produit dangereux et l'ajouter dans l'eau potable serait un «crime contre l'humanité».

Le coauteur du livre *La fluoruration: autopsie d'une erreur scientifique* était de passage en Outaouais hier pour animer une conférence sur la fluoruration de l'eau organisée par Action santé Outaouais. Dans un exposé de plus d'une heure, M. Parent a tenté de convaincre l'auditoire d'une trentaine de personnes que

la fluoruration de l'eau était nocive pour la santé et surtout illégale.

«La direction de la santé publique de l'Outaouais fait des modifications de la vérité. En réalité, seulement 15% des études scientifiques démontrent l'efficacité du fluor dans l'eau pour ce qui est de la diminution des caries. La fluoruration de l'eau n'est donc ni efficace, ni sécuritaire», soutient Gilles Parent.

Le naturopathe affirme que la Ville de Gatineau n'a pas le droit de mettre du fluor dans l'eau sans l'accord de tous les citoyens. Selon lui, l'ajout d'une telle substance constituerait un acte illégal puisqu'il s'agit d'un médicament.

«Selon la Charte des droits et

libertés, il faut le consentement de tous pour administrer un médicament [...] Si un tel consentement n'est pas obtenu on parle alors de crime contre l'humanité», mentionne M. Parent.

Phillon incrédule

Si plusieurs participants à la conférence se sont dits inquiets face à l'éventualité de la fluoruration de l'eau à Gatineau, M. Parent a aussi dû faire face à ses détracteurs dont le conseiller municipal Pierre Phillon. L'ancien président de la commission Gatineau, ville en santé a mis en doute certaines études et certains faits cités par le naturopathe.

«Il y a des centaines d'organismes de la santé et de l'environnement qui sont en faveur de la fluoruration de l'eau. Est-ce que ça veut dire que tous ces organismes ont tort et que vous, vous avez raison parce que vous écrivez des livres», a lancé M. Phillon, incrédule.

Le conseiller du district St-Raymond-Vanier a toutefois déploré le fait que le maire de Gatineau Marc Bureau refuse d'accueillir des experts pour expliquer les différents aspects de la fluoruration de l'eau lors du dépôt, à huis clos, du rapport de la commission Gatineau, ville en santé le 4 mai prochain.

«Ce n'est pas de la transparence que le Conseil veut. C'est vrai-

ment tout le contraire», estime Pierre Phillon.

Au Québec moins de 3% de l'eau est fluorée comparativement à 75% en Ontario. Selon M. Parent, cette importance différence entre les deux provinces voisines s'explique par un manque de connaissance de la part de la population ontarienne.

«En Ontario on se fit aux autorités. Au Québec on pose des questions et on provoque des débats», croit Gilles Parent.

À la suite de la conférence de M. Parent et à une rencontre en privé avec la Direction de la santé en Outaouais, Action santé Outaouais devrait présenter sa position sur la fluoruration de l'eau d'ici quelques semaines.

Publireportage

Publié par la Direction des communications et du recrutement



Université du Québec en Outaouais

SAVOIR



DES CHEFS DE FILE ET DES AMBASSADEURS HORS PAIR POUR L'UQO

Trois étudiants en sciences administratives de l'UQO ont raflé les trois prix du concours **Chefs de file en herbe** lors du gala du Regroupement des gens d'affaires (RGA) qui s'est tenu le 17 avril dernier. C'est d'ailleurs la première fois que trois étudiants de l'UQO raflent, d'un coup ces trois prix et la première fois également que les 3 gagnants sont de la même université. Il s'agit de Nicolas Gosselin, Serge-Olivier Therriault et Marie-Jules Morris-Bourgouin.

Le concours

C'est dans le cadre du cours **Projet d'intervention en gestion**, du professeur Normand Bourgault de l'UQO, que les étudiants participent à cette activité interuniversitaire organisée par le RGA. Il y a quatre rencontres auxquelles participent aussi les étudiants de l'Université d'Ottawa, de l'Université Carleton, de la Cité collégiale et de professionnels ou cadres d'entreprises. Chaque activité débute par une conférence donnée par certains des plus grands chefs d'entreprise et d'organisations de l'Outaouais. Par la suite, les étudiants ont l'occasion de parfaire leurs connaissances et leurs compétences en réalisant une étude de cas qui est présentée à un panel d'experts en la matière.

Nicolas Gosselin

À 25 ans, Nicolas Gosselin est déjà un chef d'entreprise, il est le concessionnaire

autorisé des services de Rogers pour tout l'Outaouais et il vient de compléter un certificat, mais pas question d'arrêter là. « J'ai toujours cru en l'éducation, je suis 2 cours par session, je suis impliqué et il y a de beaux défis à l'UQO puisqu'on se retrouve dans l'univers des futurs gestionnaires ». Le jeune entrepreneur explique qu'il est à l'UQO pour son développement personnel et celui de son entreprise. Il faut dire qu'il travaille chez Rogers depuis l'âge de 17 ans. Originaire de Montréal, il est arrivé en Outaouais il y a 3 ans, justement pour saisir une occasion d'affaires chez Rogers. Il a tout investi et aujourd'hui, en plus d'avoir réussi et trouvé l'amour en Outaouais, il a adopté la région et l'UQO!

Serge-Olivier Therriault

Inscrit au baccalauréat en marketing, il a 20 ans et il est déjà propriétaire de son condo. Serge-Olivier Therriault est croupier au casino et travaille 30 heures chaque fin de semaine, n'oublions pas, il étudie à temps plein! « Ce qui est important lorsqu'on présente des projets, c'est le réseautage » explique Serge-Olivier. Il ajoute : « lors de concours de la sorte, nous sommes reconnus pour ce qu'on a mis en pratique et ce qu'on a appris. Et le plus important dans tout ça, nous avons reçu ces récompenses en étant jugés par nos pairs ». Ce dernier admet avoir beaucoup d'aptitudes et d'habiletés avec le public et les relations interpersonnelles, ce qui est un atout dans le monde des affaires. Serge-Olivier sera de retour l'an prochain à l'UQO

afin de terminer sa quatrième année en vue de l'obtention de son baccalauréat.

Marie-Jules Morris-Bourgouin

« L'UQO est capable de montrer que ses étudiants sont excellents et je suis fière de l'UQO ». Voilà comment Marie-Jules a entrepris la conversation, elle considère également l'obtention de cette mention **Chefs de file** comme étant une victoire personnelle dans son cheminement pour l'obtention d'un baccalauréat en gestion. Par ailleurs, l'étudiante de troisième année vient d'être réélue au poste de conseillère en communication au sein de l'Association générale des étudiants (AGE) de l'UQO. Sa mission pour ce mandat est de renouveler l'image des étudiants. Marie-Jules est également engagée dans plusieurs activités de mise en valeur des étudiants tels les Jeux du commerce. Elle milite d'ailleurs afin que les universités reconnaissent les étudiants qui travaillent de 15 à 20 heures chaque semaine au sein des associations étudiantes. Elle souhaite que ce travail compte pour l'équivalent d'un cours puisqu'il s'agit d'une expérience de travail directe.

Félicitations à nos 3 chefs de file en herbe!



Une première dans l'histoire du RGA et des Prix Chefs de file en herbe, 3 étudiants de la même université sont les 3 grands gagnants.



Photo de gauche: devant l'UQO, Marie-Jules Morris-Bourgouin, Serge-Olivier Therriault et Nicolas Gosselin montrent fièrement leur prix.
Photo de droite: Les 3 prix **Chefs de file en herbe** remportés par les étudiants de l'UQO.



DU BACCALURÉAT AU DOCTORAT!
L'UQO, ça grandit

Intéressé à la finance, à la gestion de projet et au marketing?

Choisis d'étudier en **administration** à l'UQO!

L'UQO, ça grandit 

Suivez-nous sur **facebook**

UQO.CA

Printed and distributed by NewspaperDirect
www.newspaperdirect.com US/Can: 1.877.980.6040 Intern: 800.636.6364
COPYRIGHT AND PROTECTED BY APPLICABLE LAW

LEDROIT, LE MARDI 27 AVRIL 2010

27 avril 2010 | Le Droit | PAULPAULGABOURY GABOURY pgaboury@pgaboury@ledroit.ledroit.com

Une sénatrice veut « moderniser » la Loi sur les langues officielles

La Manitobaine Maria Chaput travaille en collaboration avec l'ancien juge Michel Bastarache

Avec l'aide de l'ex-juge de la Cour suprême Michel Bastarache, la sénatrice libérale manitobaine Maria Chaput travaille depuis plusieurs mois sur un projet de loi pour « moderniser » la Loi sur les langues officielles. Si tout va comme prévu, elle souhaite le déposer au Sénat à la fin mai et espère obtenir l'appui de la Chambre haute, incluant les sénateurs conservateurs majoritaires, afin de pouvoir en débattre l'automne prochain en comité.

Les changements proposés visent essentiellement à modifier certaines dispositions de la partie 1V de la Loi sur les langues officielles relatives aux communications avec le public et à la prestation des services, qui seraient mal adaptées à la nouvelle réalité des francophones en situation minoritaire, menacées par des pressions assimilatrices inquiétantes.

Processus bien amorcé

En entrevue exclusive, Me Bastarache a expliqué qu'il travaillait déjà depuis plusieurs mois à ce projet de loi, en collaboration avec la sénatrice Chaput, soit bien avant d'être nommé par le gouvernement Charest pour diriger la commission sur le processus de nominations des juges.

Grand défenseur des droits linguistiques, Me Bastarache juge important à ce moment-ci de moderniser la Loi adoptée il y a 40 ans parce que le régime linguistique relatif aux communications avec le public et à la prestation des services n'a pas été adapté aux changements survenus depuis 1988. Ces changements incluent ceux de la partie VII qui obligent désormais le gouvernement à prendre des mesures positives en vue de favoriser la protection et le développement des communautés de langue officielle, sujette à la révision judiciaire depuis 2005 avec les modifications contenues dans S-3 qu'avait présenté le sénateur défunt Jean-Robert Gauthier.

« Il faut que la loi soit adaptée aux changements dans la législation et l'interprétation des tribunaux. La partie VII est désormais justiciable. Alors la prestation des services doit être adaptée aux besoins de la minorité pour donner des services avec une égalité réelle plutôt que formelle » a indiqué Me Bastarache.

L'écart entre le contexte actuel et le régime linguistique est particulièrement marqué en ce qui concerne l'obligation d'offrir des services dans les deux langues officielles, sauf exceptions, « là où la demande est importante ». La Loi sur les langues officielles n'offre que quelques facteurs non obligatoires à considérer pour déterminer l'importance de la demande et laisse la définition du droit et des mécanismes de mise en oeuvre à la réglementation. Celle-ci est très technique, inflexible et axée sur les besoins de l'administration. L'idée derrière le projet de loi est de créer un cadre logique et corriger la réglementation qui n'est pas vraiment conçue de façon globale, explique Me Bastarache.

« Le régime actuel se réfère uniquement à des statistiques pour établir les nombres suffisants, nombres qui ne tiennent compte que des membres de la communauté linguistique minoritaire. De plus, le régime actuel ignore aussi la spécificité de la minorité », ajoute la sénatrice Chaput.

Le projet de loi pourrait inclure certaines obligations pour les institutions fédérales d'offrir des services dans les capitales provinciales. Dans certaines provinces, les services des institutions fédérales sont en deçà des services offerts par les provinces, ce qui est loin d'être une preuve de leadership pour Ottawa. « Le gouvernement fédéral ne devrait jamais faire moins que les provinces » estime Me Bastarache.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Full-day kindergarten ignites financial spat

Day-care centres demand continuation of subsidies for students in school

By Patricia Lonergan
oreansstar@transcontinental.ca

The Ontario Ministry of Education's full-day learning program has at least one local non-profit day care provider crying foul over the potential loss of revenue from kindergarten-aged children.

The National Capital Region YMCA-YWCA is arguing the provincial initiative threatens the sustainability of the child care system.

Careful to note the Y supports full-day kindergarten, the group initially called for changes to the legislation governing the program. Under the draft legislation school boards were required to set up and operate fee-based before and after school programs, shutting out non-profit third parties like the Y that currently run such programs.

An amendment was introduced, which will now allow school boards to work with non-profit partners and co-terminus boards to provide extended day programs for kindergarten students.

Now, the Y is expressing concern about the financial impact full-day learning will have on day care providers.

Full-day kindergarten will mean children formerly in fee-based day care can move to a publicly-funded school program, reducing the number of four- and five-year olds in the child care system. The trouble is that Ontario's licensed child care system depends on the lower costs of caring for older children, like those kindergarten-aged kids that will head to school full-time, to offset the higher costs of caring for toddlers and infants.

The fee structure is set up in such a way that pre-school, toddler

and kindergarten child care programs work together as a unit, explained Deirdre Speers, vice president children and community services for the National Capital Region YMCA-YWCA. "If kindergarten's pulled away, suddenly those fees are going to have to increase to make the model work."

Fees for those still in child care could rise because the ratio of adults to children is lower for toddlers and infants, she continued. There's no word on whether the subsidies attached to four- and five-year olds will shift to the Ministry of Education or stay with the Ministry of Children and Youth Services, which oversees child care, Speers indicated.

She added that the subsidies could be used to stabilize child care for infants and toddlers, plus it would give operators a chance to make the transition.

"All of our business models are built around having all of those ages together," Speers said.

In terms of transition time, the province is phasing in the full-day learning program over the next five years, which means not all four- and five-year-olds will be removed from the day care system at once. As for the current business model being built around all age groups, the province gave notice of the change, announcing in 2007 it would introduce full-day learning. In October 2009 the government confirmed the program would be implemented in phases starting Sept. 2010.

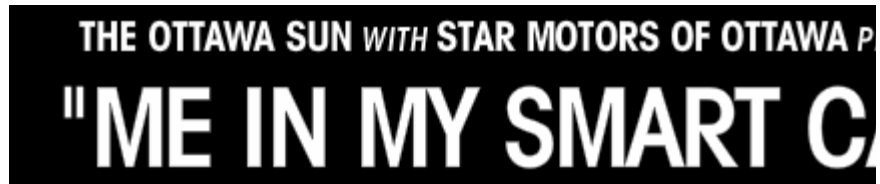
Speers indicated the phase-in only provides operators with a transition "to a certain extent," explaining 15,000 children previously in child care will now go to school full time.



"All of the child care operators who were operating are still waiting on news on what does that mean to sponsorship and subsidies," she said.

The province has pledged capital funding over the next five years to help eligible child care operators convert child care spaces so younger and older children can be served. And while there are no details yet available, the province has indicated it plans to amend the Day Nurseries Act so child care operators have more flexibility in delivering services.

Low-income families, meanwhile, will continue to receive support for child care through fee subsidies, including before and after school programs.

[Autos](#) [Careers](#) [Classifieds](#) [Homes](#)

School program gets millionth computer

By DOUG HEMPSTEAD, OTTAWA SUN

Last Updated: April 26, 2010 3:02pm

Former federal politician John Manley never dreamed he'd see the day.

Back in 1994, he was the minister responsible for the start of the Computers For Schools Program, a national initiative with TelecomPioneers — a volunteer organization of retired and current high-tech workers — bringing volunteers and businesses together to donate refurbished computers to schools.

The program was the brainchild of prime minister Kim Campbell in the fall of 1993.

Monday morning, the current Industry Minister Tony Clement, was on-hand to help deliver that program's millionth computer. It went to York Street Public School.

"I never thought we'd get to a million," said Manley, who was on-hand but not included or mentioned in the ceremony. "I figured it would run out of steam, quite frankly."

At the time, few people — let alone schools — had computers or Internet access. Manley said it was also during this era that Canada became the first country in the world to connect all its schools and libraries online.

Nearly two decades later, Clement seemed pleased to be involved with the milestone.

"A full 25% of the computers used in Canadian schools have been donated using the Computers For Schools Program," said Clement. "And that is quite an achievement."

In addition to donating computers, the program has trained 4,100 student interns — nearly two-thirds of whom have gone on to careers in IT.

"As Canada continues to compete for high-technology investment and jobs, the skills learned by Computers For Schools interns will help position them for success in the digital economy and the workplace for the future," said Clement.

There is also an environmental spinoff to the program. Many of the computers would have ended up in a landfill had they not instead been donated and refurbished.

That's an aspect not lost on students and staff at York Street PS, where students still use slates as they learn to write, to cut down on wasted paper.

Grade 7 student Xena Vega was part of Monday's ceremony and said she uses her school's computers for practically every part of her education.

"For homework, and for projects and everything," said Vega. "I think it's really cool that our school can be part of this."

doug.hempstead@sunmedia.ca

Copyright © 2010 Ottawa Sun All Rights Reserved

Article rank | 27 Apr 2010 | Ottawa Citizen | BY LAURA STONE | CANWEST NEWS SERVICE

'Dangerous' inactivity puts children at risk

Report blames computers, TV time as major offenders

If we don't deal with this now, we are actually going to mortgage our children's futures.
KELLY MURUMETS, CEO, ParticipACTION

The term baby fat appears to be taking on a whole new meaning.



CHINA PHOTOS, GETTY IMAGES

A new report says Canadian children are becoming 'dangerously physically inactive' and, as a result, many will face a number of ailments and health issues later in life.

A report card released Monday from advocacy group Active Healthy Kids Canada says that children as young as one year old are becoming "dangerously physically inactive," with less than half of children under five getting the recommended two hours of physical activity a day.

The result, says the report, is that 15 per cent of two-to-five-year-olds are classified as overweight,

and six per cent are obese — with heavy children four times more likely to be overweight in adulthood.

"We definitely have a crisis in our country," said Kelly Murumets, president and CEO of ParticipACTION, an organization that encourages physical activity in Canada.

"We need Canadians to wake up and say it is an urgent matter and it needs to be dealt with now. If we don't deal with this now, we are actually going to mortgage our children's futures and I believe that we will bankrupt our country as it relates to health-care costs."

The sixth annual report card, released in collaboration with the Children's Hospital of Eastern Ontario, found alarming trends for decreased physical activity in younger children.

Most toddlers under the age of two have already spent some time in front of the TV, it said, even though it is recommended they get no screen time before their second birthday.

One U.S. study cited in the report found that 89 per cent of time spent at day care was sedentary.

Compounding the problem, said the report's researchers, is there are currently no national guidelines for physical activity in children under five.

In older children, the results were similar to previous years. For the fourth consecutive year, school-age children's activity levels were graded with an F, with only 12 per cent of children nationwide meeting the recommended 90 minutes a day.

Across Canada, children in British Columbia fared a little better, with 15 per cent getting enough activity, while those in New Brunswick did the worst, at seven per cent.

The report card also found 90 per cent of children and youth spend too much time in front of a TV or computer.

On average, they spend up to six hours in front of a screen every day of the week, with even more time on weekends.

"This is an enormous challenge, it's going to take years and years of multi-level, multi-departmental investment to overcome, like other major public health challenges that have emerged in the past," said Dr. Mark Tremblay, the chief scientific officer for Active Healthy Kids Canada. "And that investment and that leadership has just simply been absent in recent years."

Tremblay said the consequences of the report's findings include ailments that could develop over the years, such as high blood pressure, high cholesterol, and blood sugar problems.

Children who are active have been found to perform better academically and have increased confidence and social skills, he said.

The report makes several recommendations to parents, educators, and policymakers — everything from walking to school and mandatory physical education programs to mandated physical activity at preschool centres.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 27 Apr 2010 | Ottawa Citizen | BY THANDI FLETCHER | CANWEST NEWS SERVICE

Watching R-rated movies can lead children to drink, study finds

Young people mimic on-screen behaviour, professor says

Children who watch R-rated movies are more likely to start drinking early on, results of a new study suggest.

The study, from Dartmouth Medical School in New Hampshire, surveyed nearly 3,600 middle schoolaged children. The researchers found that of children whose parents never allowed them to watch Rrated movies, only three per cent had started drinking when questioned a couple of years after the initial survey. For children whose parents "sometimes" let them see Rrated films, 19 per cent had started drinking. For children who were allowed to watch R-rated films "all the time," 25 per cent had started drinking.

The findings, to be published in the May issue of the Journal of Studies on Alcohol and Drugs, stress the need for parents to monitor their child's media exposure, said James Sargent, principal investigator of the study and professor of pediatrics at Dartmouth Medical School.

Sargent said there are two main reasons watching Rrated movies can lead to children drinking alcohol earlier in life.

"Part of it is monkey see, monkey do," he said. "Kids see actors smoking and drinking on screen and think, 'Oh, I'd like to do that.' "

Also time, risky behaviours portrayed in R-rated movies, such as crime, violence and sexuality, tend to "go together," he said.

Early-onset alcohol use is associated with alcoholism later on in life, Sargent said.

Middle-school aged children are also likely to binge drink in high school, leading to other problems, he said.

For Canadian parents, Sargent recommends they take movie ratings "very seriously and literally."

"If a movie is rated for adults, kids have no business watching them," he said.

Sargent pointed out that many PG-13 movies and TV shows also portray drinking and other adult situations and he urged parents to not only restrict their kids from seeing R-rated films, but also to limit time spent watching television.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 27 Apr 2010 | Ottawa Citizen

OK, parents, it's your job to talk about sex

Re: Keep kids in the dark, April 24.

In the uproar over what sex education should be in Ontario schools, I invite everyone to remember that great statement from liberal thought: "The state has no place in the bedrooms of the nation."

Oh, how our nation has changed. Now we have some parents in an uproar because they want the state to tell their kids what goes on in the bedroom.

Yet why are we getting our knickers in a knot? I have a simple solution.

Instead of abdicating another responsibility of parenthood to their child's teacher, all parents could take it upon themselves to teach their children, their views of sexuality. That way, their progeny will benefit from their discernment, wisdom and knowledge on the subject — for their offspring are conclusive proof of their expertise.

So to parents, I say: be Brave! Screw up your courage and have "The Talk." You tell them all the specific and explicit detail(s) that you think your kids should know. It's your right as a parent — a right that brings with it the freedom in knowing that no one can censure you. So go ahead; to quote the Nike shoe maker: "Just Do It." After all, someday your kids are going to know that in the bedroom, you "Do It," too.

WAYNE SOLLOWS, Ottawa

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 27 Apr 2010 | Ottawa Citizen

Puts kids at risk

I am appalled that Premier Dalton McGuinty has pulled the plug on an expanded sexual education program because of the small, but vocal, minority that disapproves of these reforms.

The health and safety of our children is at stake. Yes, we would all prefer to think that our children are not sexually active, but all the studies (and my own experience with other parents and with fostering a teen) show that they are.

They are exposed to sex on a constant basis in movies and video games and advertising and, of course, they know what it is generally, but these mediums do not teach them what can be dangerous (like anal sex), and what can pass along sexually transmitted diseases (like oral sex). Our children are being put at risk by not having better information.

The Ontario government should be communicating to parents that this is happening by sharing surveys of students and research that supports how sexually active our children already are.

The government should also be showing leadership by saying that, yes, some parents may be uncomfortable, but that is exactly why we need to provide this information to our children in our schools in a factual way. They are obviously not getting it at home given the statistics.

I still hold out hope that the Liberal government reverses its cancellation and stands up for our children's health.

SHELLY STEENHORST-BAKER,
Ottawa

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | *27 Apr 2010* | *Ottawa Citizen*

Produce a handbook

Premier Dalton McGuinty's efforts to revise the curriculum and our money to educate young people about sex do not have to be wasted. If it is the parent's responsibility to inform their kids, why not give them some help?

The existing research and learning materials could be repackaged into a parent's handbook about sex education.

Many of the parents who object to their kids having sex taught in school, and many of those parents who want their children to have information about sex, don't know what, how, or when to impart this knowledge. Give the parents some help to do their duty, convert the curriculum information into a parental handbook and distribute it free to parents who want it.

KEN DYE, Ottawa

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.